

## Modèle de rapport du Mouvement SUN, 2017

## Sénégal

## Evaluation conjointe par la plateforme nationale multi-acteurs

Conformément au nouveau système de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (MEAL)

#### April 2016 to April 2017

## Processus et détails de l'évaluation conjointe 2017

Pour aider le Secrétariat du Mouvement SUN à mieux comprendre comment vos contributions à l'évaluation conjointe 2017 ont été compilées chez les parties prenantes, et dans quelle mesure le processus a été utile pour les parties prenantes dans le pays, veuillez nous fournir les informations suivantes :

#### **Participation**

1. Les groupes d'acteurs suivants fournissent-ils des contributions spécifiques, que ce soit par écrit ou verbalement, à -l'exercice d'Evaluation Conjointe?

Groupe	Oui (indiquer le nombre) / Non (= 0)
Gouvernement	3
Société civile	2
Milieux scientifique et	0
universitaire	
Donateurs	1
Nations Unies	1
Secteur privé	0
Autre (veuillez préciser)	REACH (1)

2. Combien de personnes au total ont-elles participé au processus à un moment donné ? \_\_\_\_\_8\_\_\_

#### **Processus**

3. Les données de l'évaluation conjointe ont-elles été recueillies et/ou examinées lors d'une réunion en face-à-face, ou par email ?

Étape	Format
Collecte	Réunion Courriel
Examen, validation	Réunion Courriel

4. Si une réunion de collecte ou de validation a eu lieu, veuillez joindre une photo de celle-ci.



#### Evaluation Conjointe 2017 de plateforme nationale multi-acteurs



#### Utilité

5. Si une réunion de collecte ou de validation a eu lieu, pouvez-vous affirmer que la réunion a été utile aux participants, au-delà du travail habituel de la plateforme multisectorielle ?

Oui

#### Pourquoi?

La réunion a été utile parce que l'outil analysé est très spécifique et pose des questions pertinentes, claires permettant une meilleure compréhension de la dynamique du Mouvement SUN. La réunion a permis également d'avoir un aperçu consensuel des efforts consentis au niveau pays.

#### **Utilisation par le Mouvement SUN**

Veuillez noter que le modèle de rapport complété sera mis en ligne sur notre site Internet, sauf notification contraire des équipes du Mouvement SUN.



## Processus 1: Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun

N/A	0	1	2	3	4
Non applicable	Non commencé	Commencé	En cours	Presque terminé	Terminé
Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel	Rien en place		Planification achevée et mise en œuvre initiée	Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation	Entièrement opérationnelle / Cible atteinte / En cours avec la poursuite du suivi / Validée / Preuves fournies

#### PROCESSUS 1: Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le renforcement des mécanismes de coordination au niveau national et sous-national permet aux parties prenantes dans le pays de mieux travailler pour une amélioration des résultats de nutrition. Les plateformes multi-acteurs et multi-secteurs fonctionnelles permettent l'obtention de résultats communs à travers des interactions facilitées des parties prenantes du secteur sur les questions liées à la nutrition. Les plateformes multi-acteurs et multi-secteurs permettent la mobilisation et l'engagement des parties concernées, assistent les structures nationales compétentes dans leur prise de décision, permettent un consensus autour des intérêts et des recommandations communes et favorisent le dialogue au niveau local.

Marqueur de progrès 1.1 : Choisir/développer des mécanismes de coordination au niveau national						
DÉFINITION	SIGNES POSSIBLES	NOTE FINALE DE LA     PLATEFORME	<ul> <li>QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION ?</li> </ul>			
Ce marqueur de progrès examine la mesure dans laquelle les mécanismes de coordination sont mis en place au niveau du gouvernement ainsi que sur la fréquence des réunions organisées par les fonctionnaires de haut niveau. Il indique si les acteurs nonétatiques telles que les agences de l'ONU, les donateurs, les organisations de la société civile et le secteur privé sont organisées en réseaux avec des fonctions de coordination.	<ul> <li>Structure formelle multi-acteurs et multi-secteurs de coordination en place, telle qu'un organe coordinateur de haut niveau du gouvernement (soutien politique).</li> <li>Nomination officielle d'un point focal SUN de gouvernement.</li> <li>Désignation des points focaux et des coordinateurs de groupes d'acteurs clés, tels que les pour les donateurs, la société civile, les Nations Unies, le secteur privé, ou le milieu académique.</li> <li>Réunion des membres de la plateforme multisectorielle sur une base régulière : veuillez indiquer le nombre de réunions pour chaque structure de coordination</li> </ul>	• 3	<ul> <li>Existence de la CLM comme organe coordonnateur de la nutrition</li> <li>Point focal SUN existant (Coordonnateur de la CLM)</li> <li>Désignation des points focaux pour les plateformes gouvernement, société civile et les donateurs/SNU</li> <li>Trois (3) réunions pour la plateforme des donateurs/SNU. Quatre réunions statutaires pour la plateforme société civile. Une réunion pour la plateforme gouvernementale.</li> <li>Analyse institutionnelle de la CLM effectuée dans le cadre de l'étude sur l'évaluation des capacités institutionnelle</li> </ul>			
	identifiée		et organisationnelle du secteur de la			





Emergent PSE). Lancement du processus

■ Engagement des acteurs/groupes dans le

■ Existence des comités régionaux de suivi

de la CLM fonctionnels. 10 plateformes

société civile décentralisées fonctionnelles

d'élaboration du PSMN.

sur les 14 existantes.

cadre de l'élaboration du PSMN

3	1		S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR
	<ul> <li>Analyse institutionnelle de la capacité de la structure de haut niveau effectuée</li> <li>Établir ou affiner les termes de référence, plans de travail et autres types de mécanismes de facilitation</li> <li>[Exigences minimales pour la notation 4 : obligation pour les pays de fournir les termes de référence, plans de travail ou autres documents à l'appui].</li> </ul>		nutrition au Sénégal  Non existence de TDR et plans de travail pour la plateforme multi-acteurs
Marqueur de progrès 1.2 : Coord	onner en interne et élargir l'adhésion/faire par	ticiper d'autres acteurs	pour de plus fortes répercussions
Ce marqueur de progrès se	Développer les plateformes	■ 4	Adhésion de nouveaux membres clés
penche sur la mesure dans	multisectorielles pour obtenir l'adhésion		(création du réseau parlementaire pour la
laquelle les mécanismes de	des membres clés. par ex. : les partenaires		mise à l'échelle de la nutrition au Sénégal
coordination mis en place par le	au développement, divers groupes de la		RePaMENus). Adhésion de la coopération
gouvernement et par les acteurs	société civile, les partenariats du secteur		japonaise à la plateforme des
non-étatiques sont en mesure	privé, les médias, les parlementaires, les		donateurs/SNU. Dialogue engagé avec les
d'atteindre les membres	scientifiques et les universitaires		médias. Dialogue informel avec le secteur
concernés de divers secteurs,	<ul> <li>Autres ministères et départements engagés</li> </ul>		privé et les universitaires.
afin d'élargir l'influence	à l'instar des secteurs contribuant à la		■ Au-delà de l'implication de 12 ministères, il
collective sur les questions	nutrition.		y'a eu un engagement plus fort des
nutritionnelles pertinentes. Il	<ul> <li>Engager activement les décideurs</li> </ul>		secteurs avec l'élaboration de plans
analyse également la mesure	politiques de l'exécutif.		d'action sectoriel (PAS) dans le cadre du
dans laquelle les niveaux locaux	<ul><li>Engager des acteurs ou des groupes</li></ul>		plan stratégique multisectoriel de la
sont impliqués dans l'approche	spécialisés sur des thèmes spécifiques tels		nutrition (PSMN).
multi-acteurs et multisectorielle	que le genre ; l'équité ; l'Eau,		■ Publication de la lettre circulaire du
en matière de nutrition (par	assainissement, hygiène, etc.		premier ministre pour l'intégration de la
exemple la décentralisation des	<ul> <li>Mettre en place des structures et/ou des</li> </ul>		nutrition dans la revue annuelle conjointe
plateformes).	processus décentralisés qui soutiennent la		des politiques publiques (Plan Sénégal

planification et l'action au niveau local

décentralisées existantes, ainsi que les

termes de référence le cas échéant)

(Veuillez indiquer le nombre de structures

■ Impliquer des représentants du niveau local

dans les mécanismes nationaux ou créer

des mécanismes de rétroaction entre les

niveaux central et local, y compris les





	groupes communautaires et les groupes vulnérables. [Fournir des exemples, le cas échéant].		■ Implication des élus locaux dans le processus d'élaboration du PSMN (participation aux ateliers et élaboration des PAS). Responsabilisation des points focaux locaux de la plateforme société civile SUN pour le suivi et la coordination des activités.
Marqueur de progrès 1.3 : Contri	buer/S'engager au sein de la plateforme multi-	acteurs	
Ce marqueur de progrès se penche sur le fonctionnement réel de la plateforme multisectorielle pour faciliter les interactions régulières entre les parties prenantes concernées. Il indique la capacité interne des plateformes multi-acteurs à engager activement toutes les parties prenantes, à établir des programmes importants, à parvenir à un consensus pour influencer le processus de prise de décision et aboutir à une appropriation et une redevabilité mutuelles pour les résultats.	<ul> <li>S'assurer que la plateforme multisectorielle produit des résultats par rapport aux plans de travail approuvés</li> <li>Garantir la contribution régulière de toutes les parties prenantes de la plateforme multi-acteurs aux discussions autour des thèmes suivants : documents politiques et juridiques, cadre commun de résultats, plans, budgets, suivi et rapports financiers, révisions annuelles.</li> <li>Se servir régulièrement de la plateforme pour l'interaction sur les questions liées à la nutrition parmi les parties prenantes des secteurs concernés.</li> <li>Amener la plateforme à s'accorder sur le programme et la hiérarchisation des questions, telles que sélectionner les problèmes nutritionnels à mettre en avant, choisir entre plusieurs actions possibles en faveur de la nutrition, ou privilégier des régions ou des groupes ciblés, entre autres.</li> <li>Utiliser les résultats influencer et plaider auprès d'autres organes de décision.</li> <li>Les groupes d'acteurs clés s'associent au système de soutien global et contribuent à la plateforme multisectorielle et aux actions en faveur de la nutrition par exemple des actions financières, le plaidoyer, et la participation active.</li> </ul>	- 2	■ Plateforme multisectoriel existante et fonctionnelle par contre la complétude (manque plateforme secteur privé et académiciens) et la fonctionnalité de la plateforme multi acteurs ne sont pas encore effectives. Néanmoins des opportunités de rencontres des plateformes existantes (gouvernement, société civile, donateurs/SNU) et d'autres acteurs du secteur privé et académiciens crées (journée de plaidoyer tous unis pour la nutrition 6 Juin 2016, ateliers d'élaboration du PSMN)



Marqueur de progrès 1.4 : Suivre, ré	édiger des rannorts et mener :	une réflexion critique sur ses n	ropres contributions et réalisations
ivial queul de progres 1.4 : Suivie, le	saiger acs rapports et intener i	and renexion chaque sur ses p	ropies continuations et realisations

**2** 

Ce marqueur de progrès se penche sur la capacité de redevabilité pour les résultats collectifs de la plateforme multiacteurs dans son ensemble. Il implique que les acteurs au sein de la plateforme multisectorielle soient capables de mener le suivi et rédiger des rapports sur leurs propres contributions et réalisations.

- Mener le suivi et rédiger des rapports sur les procédures et résultats de plateforme multisectorielle (y compris sur des sites pertinents, et d'autres moyens de communication) sur une base régulière [Documents à l'appui demandés pour le dernier cycle de reporting].
- Existence de lettres d'information, de rapports d'activités et de suivi de la plateforme multi-acteurs ou du système de coordination de la nutrition (veuillez fournir les documents à l'appui dont vous disposez, le cas échéant)
- Les groupes d'acteurs clés suivent les engagements et sont en mesure de rédiger des rapports sur une base annuelle, au minimum, par exemple sur les engagements financiers, les engagements pris dans le cadre du Pacte de la nutrition pour la croissance, etc.

■ Rapport d'activités de la CLM 2016 disponible. Existence d'un PSMN de première génération avec des PAS qui constitue le cadre commun de résultats.

#### Marqueur de progrès 1.5 : Maintenir l'impact politique de la plateforme multi-acteurs

Ce marqueur de progrès se penche sur la façon dont l'approche multi-acteurs à la nutrition est institutionnalisée dans les mécanismes nationaux de planification du développement et dans des engagements politiques durables, non seulement par le pouvoir exécutif du gouvernement, mais aussi par les directions d'agences et organisations.

- Intégration du mécanisme de plateforme multisectorielle pour la nutrition dans les mécanismes nationaux de planification du développement.
- Participation continue du niveau exécutif de leadership politique, indépendamment des résultats.
- Engagements institutionnels des groupes d'acteurs clés.

- Elaboration de 12 plans d'action sectoriels qui matérialisent le renforcement de l'institutionnalisation. Toutefois des progrès doivent être faits au niveau décentralisé. La nutrition est considérée comme thématique prioritaire dans les revues annuelles conjointes des politiques publiques.
- Le niveau de l'allocation budgétaire du gouvernement reste stable.
- Il n'y a pas d'engagement formel des académiciens et du secteur privé.
   Toutefois les acteurs clés de ces groupes





	contribuent	à l'élaboration	des	plans
	d'action de leu	ırs secteurs respe	ectifs.	



QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur les partenariats en SITUATION D'URGENCE :						
	■ Êtes-vous engagés auprès de partenaires humanitaires ? De quelle manière ? Rencontrez-vous des difficultés ?  Bliées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité e sur les SYSTÈMES DE REDEVABILITÉ dont vous disposez :	NA t d'apprentissage (MEAL).				
Respect par les partenaires des Principes de partenariat	Évaluez-vous ou analysez-vous la manière dont votre plateforme multi-acteurs et/ou ses membres respectent les principes d'engagement du Mouvement SUN ? Si oui, pouvez-vous nous faire part des résultats de cette évaluation ?  Votre plateforme multi-acteurs encourage-t-elle le respect des principes d'engagement du Mouvement SUN auprès des parties prenantes et des secteurs avec lesquels vous collaborez ?  Avez-vous rencontré des cas de non-respect de ces principes ? Comment gérez-vous ces situations ?  (Veuillez décrire les mécanismes de rétroaction et de réclamation mis en place ou envisagés par la plateforme multi-acteurs)	Pas d'évaluation effectuée à ce jour				



Parties	Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 1				
prenantes					
Gouvernement	- Processus d'élaboration du Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (PSMN) lancé, avec la mise en place d'un cadre commune de				
	résultats				
ONU -	- Appui à la mise en place du PSMN				
Donateur					
OSC	- Participation au processus d'élaboration du PSMN				
Autres	-				

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2016 À AVRIL 2017) POUR LE PROCESSUS 1 : Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun (à savoir les réalisations globales / changements positifs / principaux défis et propositions d'amélioration / autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition à l'échelle nationale)

- Fonctionnement satisfaisant de la CLM
- Elaboration du PSMN avec 12 PAS sectoriels
- Mise en place du Réseau des Parlementaires pour la Mise à l'échelle de la Nutrition



## Processus 2: Garantir un cadre politique et juridique cohérent

N/A	0	1	2	3	4
Non applicable	Non commencé	Commencé	En cours	Presque terminé	Terminé
Marqueur de progrès	Rien en place		Planification achevée et		Entièrement
non applicables au		initiée	mise en œuvre initiée	étapes des processus en cours	opérationnelle / Cible
contexte actuel				d'opérationnalisation	atteinte / En cours avec la
					poursuite du
					suivi / Validée / Preuves fournies

#### Processus 2 : Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Le cadre politique et juridique cohérent en place devrait éclairer et orienter la façon dont les parties prenantes nationales travaillent ensemble pour l'amélioration des résultats de la nutrition. Les politiques, stratégies et législations mises à jour sont fondamentales pour prévenir les conflits d'intérêt à travers le large éventail d'acteurs impliqués dans un sujet de société aussi complexe comme la nutrition. Ce processus met l'accent sur l'environnement politique et juridique.

r environmente politique et juridique.							
Marqueur de progrès 2.1 : Ai	Marqueur de progrès 2.1 : Analyser en permanence les politiques et législations existantes pertinentes pour la nutrition						
DÉFINITION	SIGNES POSSIBLES	NOTE FINALE DE LA					
		PLATEFORME	CHAQUE NOTATION ?				
Ce marqueur de progrès se	<ul> <li>Analyse multisectorielle régulière et point sur</li> </ul>	■ 3	■ Elaboration d'un plan stratégique				
penche sur la mesure dans	les politiques et la réglementation en		multisectoriel de la nutrition à travers un				
laquelle les politiques	vigueur.		processus participatif et inclusif avec				
existantes pertinentes pour	■ Réflexion sur les politiques en place et le		élaboration de plans d'action sectoriels				
la nutrition (spécifiques à la	cadre juridique.		■ Conduite d'études sur « l'évolution				
nutrition et contribuant à la	<ul><li>Existence d'articles de synthèse.</li></ul>		politique » et « l'économie politique » de la				
nutrition) et les législations	<ul><li>Indiquer toutes politiques pertinentes pour la</li></ul>		nutrition dans le cadre du «cas				
sont analysées à l'aide de	nutrition (spécifiques à la nutrition et		d'investissement », et diagnostic des cadres				
processus de consultation	contribuant à la nutrition) et les législations		juridiques et institutionnelles de la nutrition				
multisectoriels avec des	identifiées, analysées au cours de la période		et de la sécurité alimentaire				
représentants des	de <i>reporting</i> et préciser le type de processus		<ul> <li>menée par la Société Civile SUN mettant en</li> </ul>				
différentes parties	de consultation qui a été appliqué.		lumière les politiques en place et				
prenantes, en particulier les	Exigences minimales pour la notation 4 : Les		permettant d'identifier les défis.				
représentants de la société	pays sont tenus de fournir des preuves que les		■ Voire projets ARCH sur l'ANJE ET IFPRI,				
civile. Il indique que le point	politiques et législations sont analysées		RAPPORTS DES ETUDES SUS MENTIONNEES				
a été fait et que les			•				
documents y afférents sont							
disponibles tout comme le							

politique et juridique par les parties

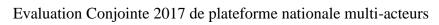
décideurs à soutenir des



Evaluation Conjointe	2017 de plateforme nationale multi-acteurs		S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR
sont ceux sur l'analyse en			
continu du contexte, qui			
peut éclairer et guider			
l'élaboration des politiques.			
Marqueur de progrès 2.2 : S'o	engager en permanence dans le plaidoyer pour in	fluencer le développ	ement, la mise à jour et la diffusion de cadres
politiques et juridiques perti	nents		
Ce marqueur de progrès se		<b>3</b>	Existence d'un volet communication et
penche sur la mesure dans	Existence d'une stratégie de plaidoyer et de		plaidoyer dans le plan stratégique
laquelle les parties	communication nationale,		multisectoriel de la nutrition qui sera
prenantes sont capables de	■ Plaidoyer pour l'examen ou la révision des		développé pour aboutir à une stratégie
contribuer, influencer, et	politiques et du cadre juridique avec l'aide		nationale de plaidoyer et de communication
plaider pour le	des autres membres de la plateforme		sur la nutrition
développement d'un cadre	multisectorielle pour garantir la qualité,		Existence d'une analyse situationnelle du
politique et juridique pour			cadre juridique et règlementaire des
l'amélioration de la	Développer un récit et des déclarations		politiques de nutrition qui constitue la base
nutrition ou la mise à jour	communes pour influencer efficacement		du plaidoyer.
de celui en place (c'est-à-	l'élaboration des politiques.		■ La plateforme société civile SUN a élaboré
dire que les stratégies de			un document de plaidoyer : « »
plaidoyer et de	Attention et soutien des parlementaires (par		Mise en place du Réseau des parlementaires
communication sont mises	exemple des groupes qui traitent		pour la nutrition
en place pour soutenir la	spécifiquement de la nutrition ; votes à		Les ambassadeurs ne sont pas encore
diffusion des politiques	l'appui des changements proposés par la		formellement identifiés même s'il y a des
pertinentes). Il se concentre	plateforme multisectorielle).		personnes qui jouent ce rôle.
sur la façon dont les pays	■ Influencer les ambassadeurs de la nutrition		■ Une séance de plaidoyer avec les
vérifient la cohérence	pour la promotion des politiques favorables à		parlementaires de la douzième législature
politique et juridique entre	la nutrition.		du Sénégal a eu lieu en Avril 2017, Journée
les différents ministères et	■ Des groupes d'acteurs clés promeuvent		de plaidoyer sur la nutrition : « Tous Unis
essayent d'élargir le soutien	l'intégration de la nutrition dans les		pour la Nutrition » 6 juin 2016
politique en encourageant	politiques nationales et d'autres actions de		■ Coupures de presse sur la journée de
l'engagement des	développement connexes.		plaidoyer sur la nutrition, publication du cas
parlementaires.	<ul> <li>Exemples d'engagement à travers les</li> </ul>		du Sénégal dans « Stories of Change » de
Il met également l'accent	publications, les notes d'orientation, la		IFPRI, ENN
sur les efforts déployés par	presse, la sensibilisation des médias sociaux,		
les parties prenantes du	des ateliers.		
pays pour influencer les	■ Diffusion et communication du cadre		
	1	1	1



législations et politiques fondées sur des données probantes qui sont en faveur des plus vulnérables et défavorisés (femmes et enfants) grâce à des approches fondées sur l'équité.  Marqueur de progrès 2.3 : Éliparties prenantes nationales	prenantes clés au sein des publics concernés.  Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'impact du plaidoyer sur les cadres politiques et juridiques et les stratégies de soutien	liques cohérents par	le biais d'efforts coordonnés et harmonisés des
Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les parties prenantes nationales - gouvernement (à savoir les ministères de tutelle) et les partenaires non étatiques - coordonnent leurs contributions pour assurer le développement d'un cadre politique et juridique cohérent.	<ul> <li>Coordonner les politiques et la réglementation de la nutrition entre les ministères de tutelle concernés         Par exemple Existence de directives / conseils / soutien ministériels nationaux pour l'intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles.</li> <li>Les groupes d'acteurs clés coordonnent et alignent les contributions aux politiques et législation (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) nationales liées à la nutrition</li> <li>Développer / mettre à jour les cadres politiques et juridiques avec l'aide des autres membres de la plateforme multisectorielle pour en vérifier la qualité.</li> <li>Existence de politiques et stratégies pertinentes (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) mises à jour</li> <li>Existence d'une législation exhaustive pertinente à la nutrition mettant l'accent sur le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, la législation sur l'enrichissement des aliments et la Loi sur les congés de maternité ainsi que des</li> </ul>	• 3	<ul> <li>Elaboration des plans d'actions sectoriels dans le cadre du plan stratégique, existence de documents de politique, normes et protocoles de nutrition dans les Politiques Normes et Protocoles de la sante de la reproduction et de la survie de l'enfant (SRSE), finalisée en 2016</li> <li>Le PSMN depuis l'analyse situationnelle jusqu'au suivi –évaluation va constituer un cadre commun de résultats des acteurs clés</li> <li>Les différentes mises à jour ont concerné plus le cadre politique. Il reste à renforcer le cadre juridique</li> <li>Elaboration du PSMN à travers un processus participatif et inclusif des secteurs spécifiques comme sensibles nutrition</li> <li>Pourparlers pour le renforcement de la législation sur les substituts du lait maternel (proposition de décret en remplacement de l'arrêté interministériel,), existence de Décrets sur la fortification (iodation du sel et enrichissement huile et farines), Echanges informels sur la question genre et nutrition</li> <li>Existence d'une stratégie de sécurité alimentaire et résilience intégrant la nutrition, Existence d'une étude conjointe</li> </ul>





Marqueur de progrès 2.4 : Re	politiques qui responsabilisent la femme  Vérifier la cohérence des politiques de Nutrition avec d'autres politiques de développement telles que les politiques commerciales, agricoles et autres  Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves des politiques et des législations développées à travers les efforts coordonnés	idiques	ministre de la sante, et ministère commerce sur l'effet des bouillons sur la sante.
Ce marqueur de progrès se penche sur la disponibilité de mécanismes pour rendre opérationnel et faire respecter les législations telles que le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, la Loi sur les congés de maternité, la législation sur l'enrichissement des aliments, le droit à l'alimentation, entre autres.	<ul> <li>Disponibilité des lignes directrices nationales et sous-nationales pour opérationnaliser la législation</li> <li>Existence de mécanismes nationaux / sousnationaux pour opérationnaliser et appliquer la législation</li> <li>[Bien vouloir partager les rapports / documents pertinents]</li> <li>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'application des lois</li> </ul>	• 3	<ul> <li>Existence de normes et guide manuels de procédures pour l'enrichissement du sel, des huiles et farines, pas de lignes directrices pour l'application arrêté interministériel sur les SLM mais existence de lignes directrices sur l'importation des substituts du lait maternel</li> <li>Existence du Comite Sénégalais pour la Fortification des Aliments en micronutriments ancre à la CLM, existence du comité iodation du sel y compris les comités régionaux au niveau des zones productrices, existence d'un comité sur l'allaitement maternel peu fonctionnel.</li> </ul>
	ener un suivi et rédiger des rapports pour l'appre		
Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les politiques et les législations existantes ont été examinées et évaluées afin de documenter les meilleures pratiques ; et sur la mesure dans laquelle les leçons disponibles sont	<ul> <li>Existence et utilisation des études des politiques, des rapports de suivi de la recherche, des évaluations d'impact, des disséminations publiques, etc.</li> <li>Des groupes d'acteurs individuels contribuent à l'apprentissage mutuel</li> <li>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves des enseignements tirés des examens et des</li> </ul>	<b>•</b> 3	■ Conduite d'un cas d'investissement au Sénégal étayées par des études telles que l'analyse situationnelle, évolution politique de nutrition, économie politique de la nutrition, évaluation ces capacités institutionnelles et organisationnelles du secteur de la nutrition, financement de la nutrition, étude des risques liés à la nutrition,



## Evaluation Conjointe 2017 de plateforme nationale multi-acteurs



partagées par différentes	évaluations, telles que des études de cas et	■ Processus d'élaboration (ateliers
parties prenantes au sein	des rapports	multisectoriels, consultations interne des
des plateformes multi-		secteurs, participation de compétences et
acteurs.		leaders en nutrition reconnues) du PSMN
		inclusif et participatif a été un apprentissage
		mutuel entre les acteurs de la nutrition au
		Sénégal, (secteurs, plateforme société civile,
		partenaires techniques et financiers, leaders
		, etc)

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRI partenariats en SITUATION D'U		lité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur les
Si le pays ou une partie du pays s'est trouvée récemment/se trouve actuellement en situation d'urgence (par exemple : situations de conflit, de catastrophe naturelle ou de crise humanitaire), veuillez décrire le processus d'intégration dans les cadres	Les mesures d'atténuation sont-elles clairement intégrées dans les cadres politiques et juridiques pertinents pour la nutrition ?	NA NA
politiques et juridiques.		
	i liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité LES EFFORTS EN MATIÈRE DE PLAIDOYER ET LEUR RÉUS	et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur la manière
Mobilisation des défenseurs de haut niveau (y compris les ambassadeurs de la nutrition, les parlementaires et les médias)	Avez-vous suivi des moments de réussite grâce à l'engagement de défenseurs de haut niveau ? Examinez leurs déclarations publiques, leur présence sur des événements de haut niveau, les interventions des parlementaires concernant la nutrition, etc. et transmettez les éléments de preuve démontrant les effets de leurs plaidoyers.	



#### Evaluation Conjointe 2017 de plateforme nationale multi-acteurs

SMART-ness des nouveaux	Les nouveaux engagements devraient-ils être		
engagements nutritionnels	collectés et suivis dans le cadre du MEAL? Dans		
des gouvernements et des	l'affirmative, comment cela devrait-il être fait?		
réseaux / alliances (OSC,	Si vous avez de l'expérience avec le suivi des		
secteur privé, système des	engagements dans votre pays, pouvez-vous décrire		
Nations Unies, donateurs)	comment cela a été fait? Était-ce utile? Pour quoi?		
depuis début 2016			

Parties	Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 2
prenantes	
Gouvernement	- Conduites d'études sur le cadre politique, économique et juridique de la nutrition au Sénégal dans le cadre entre autres d'un Investment case
ONU Donateur	- Financement des études, appui technique
OSC	- Participation aux diverses études, membre des comités de techniques et de validations
Autres	-

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2016 À AVRIL 2017) POUR LE PROCESSUS 2 : Un cadre politique et juridique cohérent (à savoir les réalisations globales / changements positifs / principaux défis et propositions d'amélioration / autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition dans le pays)

- Conduite d'études sur « l'évolution politique » et « l'économie politique » de la nutrition dans le cadre du «cas d'investissement », et diagnostic des cadres juridiques et institutionnelles de la nutrition et de la sécurité alimentaire
- Réflexion lancée sur la révision du mandat de la CLM



## Processus 3: Aligner les actions autour d'un cadre commun de résultats

N/A	0	1	2	3	4
Non applicable	Non commencé	Commencé	En cours	Presque terminé	Terminé
Marqueur de progrès	Rien en place		Planification achevée et	Mise en œuvre achevée avec les	Entièrement
non applicables au		initiée	mise en œuvre initiée	étapes des processus en cours	opérationnelle / Cible
contexte actuel				d'opérationnalisation	atteinte / En cours avec la
					poursuite du
					suivi / Validée / Preuves fournies

#### Processus 3: Alignement des actions autour d'un cadre commun de résultats (CCR – voir ANNEXE 4 pour la définition)

L'alignement des actions dans tous les secteurs qui contribuent de manière significative à l'amélioration de la nutrition démontre la mesure dans laquelle de multiples secteurs et parties prenantes travaillent efficacement ensemble et la mesure dans laquelle les politiques et les législations sont opérationnalisées pour assurer que toutes les personnes, en particulier les femmes et les enfants, bénéficient d'une amélioration de leur état nutritionnel. Ce processus se penche sur le côté opérationnel des cadres politique et juridiques et la façon dont ils se traduisent en actions.¹ Le terme « cadre commun de résultats » est utilisé pour décrire un ensemble de résultats escomptés convenus entre les différents secteurs des gouvernements et les principales parties prenantes par le biais d'un processus négocié. L'existence de résultats communs convenus permettrait aux parties prenantes de rendre leurs actions plus axées sur la nutrition par une coordination ou une intégration accrue. Dans la pratique, un cadre commun de résultats peut donner lieu à un ensemble de documents qui sont reconnus comme un point de référence pour tous les secteurs et parties prenantes qui travaillent ensemble pour un impact dans les efforts de renforcement de la nutrition.

Marqueur de progrès 3.1 : Aligner les actions existantes avec les cibles/stratégies nationales en matière de nutrition				
DÉFINITION	SIGNES POSSIBLES	NOTE FINALE DE LA PLATEFORME	QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION	
Ce marqueur de progrès se penche sur	■ Revue/Analyse de la situation	4	<ul> <li>Analyse situationnelle effectuée dans</li> </ul>	
la mesure dans laquelle les groupes	nutritionnelle multisectorielle		le cas de la série d'étude du cas	
d'acteurs ont fait le point avant	<ul><li>Analyse des programmes</li></ul>		d'investissement	
d'aligner leurs propres plans et	gouvernementaux sectoriels et des		<ul><li>Elaboration des plans d'action</li></ul>	
programmes pour la nutrition en	mécanismes de mise en œuvre		sectoriels dans le cadre de	
conséquence afin de refléter les	<ul><li>Cartographie des parties prenantes</li></ul>		l'élaboration du PSMN	
politiques et priorités nationales. Il se	et d'actions pour la nutrition		<ul> <li>Les parties prenantes et d'action</li> </ul>	
concentre sur l'alignement des actions	<ul><li>Consultations multi-acteurs pour</li></ul>		identifiées et enrôlées dans le cadre	
à travers tous les secteurs et parties	l'alignement des actions		de l'exercice d'élaboration du PSMN	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « Actions » se réfère aux interventions, des programmes, services, campagnes et lois adoptées ou aux politiques spécifiques. Les séries 2013 de la publication du *The Lancet* sur la nutrition maternelle et infantile fournissent un ensemble d'actions spécifiques de nutrition fondées sur des preuves à fort impact, y compris l'adoption de pratiques telles que « l'allaitement maternel exclusif pendant six mois »





prenantes qui contribuent de façon
significative à l'amélioration de la
nutrition.

Note: tandis que le Marqueur de Progrès 2.1 se focalise sur la révision des politiques et législations, le Marqueur de Progrès 3.1 se concentre la révision des programmes et la capacité de mise en œuvre  Liste des lacunes existantes et accord sur les actions de base en nutrition, en alignement avec le cadre politique et légal

Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des documents à l'appui de l'alignement

- Consultations multi-acteurs à travers les séries d'ateliers de l'élaboration du PSMN.
- Identification des principaux défis, et accord à travers la validation des principaux axes stratégiques du PSMN

# Marqueur de progrès 3.2 : Traduire les cadres politiques et juridiques en un cadre commun de résultats pouvant être mis en œuvre afin de renforcer la nutrition

Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les parties prenantes sont capables de s'harmoniser autour d'un cadre commun de résultats afin d'aligner efficacement les interventions pour améliorer la nutrition dans le pays. Le cadre commun de résultats est reconnu comme cadre d'orientation pour la mise en œuvre à moyen / long terme des actions avec des cibles nutritionnelles clairement identifiées. Idéalement, un cadre commun de résultat devrait avoir identifié le mécanisme de coordination (et les capacités y relatives) et défini les rôles et redevabilités de chacune des parties prenantes pour la mise en œuvre. Il devrait englober une matrice de mise en œuvre, un cadre de suivi et d'évaluation et des interventions chiffrées, y compris les estimations de

- Définir les objectifs à moyen / long terme pour la nutrition dans le cadre de la planification nationale
- Définir le processus de mise en œuvre avec des rôles clairs pour les groupes d'acteurs<sup>2</sup>
- S'accorder sur le cadre commun de résultats pour le renforcement de la nutrition. Les éléments d'un cadre commun de résultats doivent être les suivants: Titre du cadre commun de résultats; plan de mise en œuvre avec des rôles définis des parties prenantes dans des secteurs clés (par exemple la santé, l'agriculture, la protection sociale, l'éducation, l'Eau, assainissement, hygiène, le sexe); les estimations des coûts des interventions incluses; les

- Le plan stratégique multisectoriel de la nutrition a défini les objectifs à moyen et long terme pour la nutrition
- Le processus de mise en œuvre est également clairement défini pour les groupes d'acteurs avec principalement l'élaboration des plans d'actions sectoriels
- Le cadre commun de résultats est représenté par le plan stratégique multisectoriel de la nutrition : le plan de mise en œuvre correspond aux différents plans d'action sectoriel, le PSMN a été entièrement budgétisé, les priorités ont été identifiées et les besoins de renforcement de capacités connues avec l'étude sur l'évaluation des capacités institutionnelle et organisationnelle. Cependant la question genre (sexe) mérite d'être approfondie.
- Evaluation de la capacité de

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cela suppose l'existence de coordination et de l'engagement multisectoriel et multi-acteurs dans le cadre du Processus 1



coûts de coordination et de suivi et évaluation.	estimations de coûts pour le plaidoyer, la coordination et le suivi et évaluation; les besoins de renforcement des capacités et les priorités  • Évaluation de la capacité de coordination pour soutenir le cadre commun de résultats  Exigences minimales pour la		coordination pour soutenir le cadre commun de résultats a été effectué avec l'étude sur l'évaluation des capacités institutionnelle et organisationnelle.  Non la check list n'est pas utilisée
	notation 4 : Les pays sont tenus de fournir la preuve d'un plan solide qui a été techniquement et politiquement approuvé. Merci de préciser si vous avez utilisé la « checklist » : Quality Check List		
	mettre en œuvre les priorités annuelles c		
Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur les compétences nationales et locales à séquencer les actions prioritaires et à les mettre en œuvre. Cela nécessite, d'une part, une compréhension claire des lacunes en termes de capacité de prestation et, d'autre part, une volonté des parties prenantes de niveau national et global à mobiliser leur expertise technique afin de répondre en temps opportun et de manière coordonnée, aux besoins identifiés.	<ul> <li>Évaluations réalisées sur la capacité de mise en œuvre, y compris la maind'œuvre et d'autres ressources</li> <li>Séquençage des priorités pour mobiliser les entités responsables de la mise en œuvre et développer leurs capacités conformément aux évaluations et mécanismes communs</li> <li>Existence de plans de travail annuels détaillés avec des cibles mesurables pour guider la mise en œuvre</li> </ul>	• 3	<ul> <li>L'étude d'évaluation des capacités de mise en œuvre effectuée</li> <li>Il y a un séquençage des priorités dans le cadre du PSMN mais il n'y a pas encore un plan de renforcement des capacités</li> <li>Il existe pour les différents secteurs un plan d'action sectoriel mais il n'est pas encore annualisé</li> <li>les réformes non encore initiées</li> </ul>
	<ul> <li>Réforme institutionnelle mise en œuvre selon les besoins pour accroître la capacité du mécanisme de coordination</li> </ul>		



	Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves des actions alignées autour de priorités annuelles, comme un plan de travail annuel ou le plan de mise en œuvre		
	vivi conjoint des actions prioritaires confo		
Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur la façon dont les systèmes d'information sont utilisés pour suivre la mise en œuvre des actions prioritaires pour l'amélioration de la nutrition. Il examine plus particulièrement la disponibilité des rapports conjoints de progrès qui peuvent utilement éclairer l'ajustement des interventions et contribuer à un ciblage harmonisé et la prestation de services coordonnée entre les parties prenantes du pays.	<ul> <li>Système d'information (par exemple : plateformes et portails multisectoriels) en place pour recueillir, analyser et communiquer régulièrement les indicateurs convenus en mettant l'accent sur la mesure de la couverture de la mise en œuvre et de la performance</li> <li>Existence de rapports d'avancement réguliers</li> <li>Tenue des examens conjoints annuels / réguliers et des visites de suivi</li> <li>Ajustements des plans annuels, y compris des budgets sur la base de l'analyse de la performance</li> <li>Existence d'un suivi participatif de la société civile</li> <li>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'examen régulier / annuel de la couverture de la mise en œuvre et de la performance des actions prioritaires</li> </ul>	• 2	<ul> <li>Existence réunion et des rapports de la CLM qui est la plateforme multisectorielle</li> <li>Existence de rapports d'avancement réguliers</li> <li>Examen conjoint annuels et visites réguliers de la CLM pour le suivi des activités de terrain</li> <li>Ajustements des plans et budget sur la base de l'analyse de la performance pas encore effectif</li> <li>Le suivi effectué par la société civile n'est pas encore participatif.</li> </ul>
Marqueur de progrès 3.5 : Évaluer la mise en œuvre des actions pour comprendre, atteindre et maintenir leurs effets sur la nutrition			
Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur la façon dont les résultats et le succès sont en cours d'évaluation pour éclairer la prise de	<ul> <li>Rapports et publications d'enquêtes sur la population, des études de mise en œuvre, de l'évaluation de l'impact et de la recherche opérationnelle</li> </ul>	• 2	<ul> <li>Des rapports et enquêtes sur la population disponibles (enquête SMART, EDS, STEP, Analyse situationnelle PINKK,).</li> </ul>





décision concernant la mise en œuvre	■ Intégrer et partager les leçons	■ Stories of change de IFPRI,
et rassembler des preuves que les	apprises, bonnes pratiques, études	■ Plaider pour une couverture plus
populations sont bénéficiaires.	de cas, narratifs de changement et	élargie et plus efficace des
	les progrès dans la mise en œuvre	programmes spécifiques et sensibles
	■ Audit social des résultats et analyse	nutrition : journée de plaidoyer du 06
	de l'impact par la société civile	juin (tous unis pour la nutrition),
		journée de plaidoyer avec les
	Plaider pour une couverture plus	parlementaires de la 12 <sup>ème</sup> législature)
	élargie et efficace des programmes	
	spécifiques à la nutrition et	
	contribuant à la nutrition	
	Exigences minimales pour la	
	notation 4: Les pays sont tenus de	
	fournir des preuves de l'évaluation du	
	renforcement de la mise en œuvre, qui	
	démontrent l'impact de la nutrition et	
	sont mis à la disposition du public	

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur les				
partenariats en SITUATION D'UR	GENCE:			
Si le pays ou une partie du	Les mesures d'atténuation sont-elles mises en	L'élaboration d'un plan de riposte à l'insécurité alimentaire et		
pays s'est trouvé	œuvre de manière claire et coordonnée ? Un paquet	nutritionnelle est coordonnée par le gouvernement. Un paquet		
récemment/se trouve	multisectoriel minimum est-il mis en œuvre en cas	minimum est bien défini et est mis en œuvre par les différentes parties		
actuellement en situation	d'urgence ?	prenantes. Il est composé d'activités de nutrition (dépistage actif de la		
d'urgence (par exemple :	Si oui, pouvez-vous préciser ?	malnutrition aigüe, prise en charge des cas de MAS, activités d'hygiène		
situations de conflit, de		et d'assainissement, filets sociaux de sécurité, activités de		
catastrophe naturelle ou de		communication, distribution de vivres)		
crise humanitaire), veuillez				
décrire le <b>processus</b>				
d'alignement avec les				
mesures d'urgence.				



Parties	Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 3	
prenantes		
Gouvernement	- Identification des stratégies et priorités du pays dans le cadre du PSMN	
ONU-Donateur	- Participation au processus d'identification des priorités et stratégies, financement des activités	
OSC	- Participation au processus d'identification des priorités et stratégies	
Autres	-	

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2016 À AVRIL 2017) POUR LE PROCESSUS 3 : Cadre commun de résultats pour le plan national de nutrition (programmation alignée)

(réalisations globales / changements positifs / défis et suggestions d'améliorations clés / autres activités pertinentes dans le cadre des efforts nationaux de renforcement de la nutrition)

- Le plan stratégique multisectoriel de la nutrition a défini les objectifs à moyen et long terme pour la nutrition
- Le processus de mise en œuvre est également clairement défini pour les groupes d'acteurs avec principalement l'élaboration des plans d'actions sectoriels



## Processus 4: Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

N/A	0	1	2	3	4
Non applicable	Non commencé	Commencé	En cours	Presque terminé	Terminé
Marqueur de progrès non	Rien en place	Planification	Planification achevée et	Mise en œuvre achevée avec les	Entièrement
applicables au contexte		initiée	mise en œuvre initiée	étapes des processus en cours	opérationnelle / Cible
actuel				d'opérationnalisation	atteinte / En cours avec la
					poursuite du
					suivi / Validée / Preuves fournies

#### Processus 4: Suivi financier et mobilisation des ressources

L'évaluation de la faisabilité financière des plans nationaux pour mettre en œuvre des actions en vue d'améliorer la nutrition est essentielle pour déterminer les besoins de financement. Cette évaluation est basée sur les compétences à suivre les dépenses prévues et réelles pour la nutrition à travers les ministères concernés et les partenaires extérieurs. L'existence de plans avec des actions clairement chiffrées aide les autorités gouvernementales et les principales parties prenantes (par exemple les Nations Unies, les donateurs, le Secteur privé, la Société civile) à aligner et contribuer des ressources aux priorités nationales, à estimer le budget nécessaire à la mise en œuvre et à identifier les déficits de financement.

contribuer des ressources aux priorites nationales, a estimer le budget necessaire à la mise en œuvre et à identifier les déficits de financement.				
Marqueur de progrès 4.1 : Chiffrer et évaluer la faisabilité financière du cadre commun de résultats				
DÉFINITION	<ul> <li>SIGNES POSSIBLES</li> </ul>	■ NOTE FINALE DE LA	QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT	
		PLATEFORME	CHAQUE NOTATION ?	
Ce marqueur de progrès se penche	Existence d'estimations chiffrées des	<b>2</b>	■ L'étude sur le financement du cout de la	
sur la mesure dans laquelle les	actions liées à la nutrition [Veuillez		nutrition été réalisée dans le cas des	
gouvernements et toutes les parties	fournir la documentation pertinente]		études du cas d'investissement (joindre	
prenantes autres dans le pays sont	Existence de plans chiffrés pour la		rapport de l'étude)	
en mesure de fournir des	mise en œuvre de cadre commun de		Les 12 Plans d'actions que les secteurs ont	
contributions pour le chiffrage des	résultats		développés dans le cadre du PSMN sont	
actions spécifiques à la nutrition et	Les groupes d'acteurs ont un aperçu		tous chiffrés. Les couts des interventions	
contribuant à la nutrition, dans tous	de leurs propres allocations pour les		spécifiques, sensibles ont été identifiés de	
les secteurs pertinents (les	programmes / actions relatifs à la		même que les investissements favorables à	
exercices de chiffrage peuvent être	nutrition [Veuillez fournir la		la nutrition.	
réalisés de différentes façons, y	documentation pertinente]		Les secteurs ont aussi identifié les	
compris la réalisation d'une révision	Exigences minimales pour la		ressources disponibles et les gaps à	
des dépenses courantes ou une	notation 4: Les pays sont tenus de		mobiliser	
estimation des coûts unitaires).	fournir des documents décrivant la			
	méthode de chiffrage et des			
	programmes ou des plans chiffrés			
Marqueur de progrès 4.2 : Assurer un suivi du financement de la nutrition et rédiger des rapports à ce sujet				
Ce marqueur de progrès se penche	■ Reporting sur les interventions	<b>2</b>	L'étude sur le financement de la nutrition a	



compétences des gouvernements

et d'autres parties prenantes dans



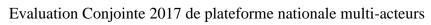
mis en exergue les ressources ventilées par sur la mesure dans laquelle les spécifiques et contribuant à la nutrition, ventilées par secteur, et type d'intervention sensible ou spécifique, gouvernements et toutes les autres parties prenantes dans le pays sont sources de financement (ressources par secteur et selon les sources de en mesure de suivre leurs internes et externes), y compris financement allocations et dépenses (si les dépenses prévues ■ Les rapports financiers de la CLM dans le disponible) pour des actions cadre de la mise en œuvre du PRN et les allocations courantes spécifiques à la nutrition et et les dépenses récentes (dans d'autres projets et programmes sont présentés et validés chaque année par le contribuant à la nutrition dans les les un à deux ans de la période d'allocation identifiée) comité de pilotage présidée par la secteurs pertinents. Ce marqueur ■ Existence de mécanismes, y compris de progrès vise également à Primature. ■ Chaque année la CLM fait l'objet d'un audit déterminer si le suivi financier pour de rapports financiers réguliers, de la nutrition fait l'objet de reporting rapports d'audit indépendants, indépendant de l'Etat du Sénégal d'études sur l'efficacité au regard des et s'il est disséminé de manière ■ Il n'existe pas encore de mécanismes transparente auprès d'autres coûts, consolidation multi-sectorielle partenaires de la plateforme des dépenses sectorielles pour la formels de partage d'information financière multisectorielle, y compris le nutrition, et d'autres rapports. gouvernement. Existence d'informations financière transparentes et accessibles au public ■ Audits sociaux, partage de l'information financière entre les membres de la plateforme multisectorielle, mise de l'information financière à la disposition du public. Exigences minimales pour la notation 4: Les pays sont tenus de fournir des preuves que l'information sur les allocations et dépenses courantes réelles est accessible au public Marqueur de progrès 4.3 : Renforcer et aligner les ressources, et notamment combler les manques de financements ■ Planification budgétaire au niveau des Ce marqueur de progrès porte ■ Existence d'un mécanisme **3** pour spécifiquement sur les identifier les sources financières secteurs, projection élaboration d'un plan

courantes, la couverture et les

déficits de financement

de financement du PSMN

■ Le Plaidoyer pour l'augmentation des





le pays à identifier les déficits de financement et mobiliser des fonds supplémentaires grâce à une meilleure harmonisation et allocation des budgets, au plaidoyer et à la mise en place de mécanismes spécifiques.	■ Le gouvernement et les autres parties prenantes dans le pays évaluent les besoins de financement supplémentaires; l'investissement dans la nutrition est continu; le plaidoyer pour l'allocation des ressources pour des actions liées à la nutrition est également continu  ■ Augmenter stratégiquement les allocations budgétaires du gouvernement, et mobiliser des ressources internes et externes supplémentaires.  Exigences minimales pour la notation 4: Les pays sont tenus de fournir des preuves d'un mécanisme permettant de combler les déficits de financement		ressources allouées est continu porte par le Gouvernement et la plateforme de la société civile SUN qui a élaboré un document de plaidoyer à cet effet. La stratégie de communication et de plaidoyer accompagnant la PNDN a identifié des activités dans ce sens  Ligne budgétaire de l'état pour la nutrition : financement stable et en constante progression
Marqueur de progrès 4.4 : Concrétis	er les promesses de financements		
Ce marqueur de progrès examine comment les gouvernements et les autres parties prenantes nationales sont en mesure de transformer les promesses en décaissements. Il inclut la capacité des donateurs à examiner comment leurs décaissements se font en temps opportun et en ligne avec l'exercice budgétaire dans lequel ils ont été programmés.	<ul> <li>Transformer les promesses en décaissements proportionnels et poursuivre la réalisation des engagements externes</li> <li>Les décaissements pour les engagements des ressources internes et externes sont réalisés à travers : les allocations budgétaires gouvernementales aux organisations responsables de la mise en œuvre des actions liées à la nutrition ;</li> <li>Les programmes spécifiques réalisés par le gouvernement et/ou d'autres parties prenantes dans le pays.</li> <li>Exigences minimales pour la</li> </ul>	• 3	<ul> <li>Pour les ressources externes, le niveau de mise à disposition des ressources est satisfaisant avec l'implication de nouveaux acteurs dont la coopération espagnole et la coopération japonaise</li> <li>Le niveau des décaissements pour les ressources externes et internes sont globalement satisfaisants</li> </ul>





	notation 4: Les pays sont tenus de		
	fournir des preuves de décaissements		
	pour les engagements (interne ou		
	externe)		
Marqueur de progrès 4.5 : Assurer la	prévisibilité du financement pluriannuel	pour soutenir les résu	Iltats des mises en œuvre et leurs
répercussions sur la nutrition			
Ce marqueur de progrès examine	Existence d'une stratégie flexible et à	<b>2</b>	■ Projection élaboration d'un plan de
spécifiquement comment les	long terme de mobilisation des		mobilisation des ressources pour le
gouvernements et les parties	ressources		financement du PSMN d'ici décembre 2017
prenantes nationales s'engagent	■ Réduction coordonnée des déficits de		
collectivement dans le financement	financement grâce à des		■ Utilisation flexible de la ligne budgétaire de
prévisible à long terme pour assurer	contributions internes et externes		l'Etat
des résultats et l'impact. Il examine	■ Contributions nationales flexibles		
les changements importants tels	stables et en augmentation		■ Les budgets des 12 plans d'actions Sectoriels
que le continuum entre le	Existence de projections / résolutions		ont été classes selon la nomenclature du
financement humanitaire à court	financières à long		document de dépenses pluriannuelles
terme et le financement du	terme / pluriannuelles		adoptées par le Gouvernement du Sénégal
développement à long terme, la	Exigences minimales pour la		
mise en place de mécanismes de	notation 4: Les pays sont tenus de		
financement souples, mais	fournir des preuves de mécanismes de		
prévisibles et durables et la	financement pluriannuels		
résolution des déficits de			
financement.			

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur les				
partenariats en SITUATION D'U	partenariats en SITUATION D'URGENCE :			
Si le pays ou une partie du pays	Existe-t-il des financements clairement identifiés, et	NA		
s'est trouvé récemment/se	comment viennent-ils compléter les financements			
trouve actuellement en	pour la nutrition ?			
situation d'urgence (par				
exemple : situations de conflit,				
de catastrophe naturelle ou de				
crise humanitaire), veuillez				
décrire le financement des				
mesures d'atténuation				





Parties	Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 4	
prenantes		
Gouvernement	- Conduite d'une étude sur le financement, financement à travers une ligne budgétaire	
ONU	- Appui financier et participation à l'étude sur le financement	
Donateur	- Mobilisation de ressources, conditionnalité appui budgétaire	
Secteur privé	- Participation à travers le comité Sénégalais de fortification des Aliments (COSFAM)	
OSC	- Participation à l'étude sur le financement, Plaidoyer pour une priorisation de la nutrition dans les politiques de développement et une mobilisation accrue	
	des ressources	
Autres	-	

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2016 À AVRIL 2017) POUR LE PROCESSUS 4 : Suivi financier et mobilisation des ressources (à savoir les réalisations globales / changements positifs / défis et suggestions clés pour l'amélioration / autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition dans le pays)

- Etude de sur le financement de la nutrition réalisée, élaboration d'un Plan stratégique multisectoriel de la nutrition budgétise de même que les 12 plans d'actions sectoriels avec une identification des gaps de financements
- Le format du budget des 12 PAS conformément aux recommandations de l'UEMOA
- Financement défini en termes interventions spécifiques, sensibles et d'investissements favorables à la nutrition.
- Existence d'une ligne budgétaire de l'Etat à renforcer
- Renforcer le Tracking et le suivi budgétaire au niveau des secteurs et autres parties prenantes et
- Processus d'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources



#### Annexe 1 : Priorités communes pour 2017-2018

#### Priorités 2015-2016

- Avez-vous pu répondre aux priorités identifiées au cours de l'exercice d'évaluation conjointe 2016 ? Quelles priorités ont été réalisées ? Quelles priorités ne l'ont pas été ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'estce qui n'a pas bien fonctionné ?
- La plateforme multi-acteurs a-t-elle été en mesure de coordonner les réponses des acteurs dans les champs d'action identifiés comme étant prioritaires pour cette année ?
- Si non, avez-vous pu accéder à une aide technique extérieure si besoin ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné ?
- Avez-vous organisé un événement de haut niveau sur la nutrition ? Si oui, veuillez le décrire de manière détaillée.

#### Prenez le temps de réfléchir à la réalisation des actions par rapport à vos priorités :

Les priorités identifiées au cours de l'exercice 2016 ont trait à :

- La mise en place d'un cadre commun de résultats
- L'alignement de toutes les parties prenantes
- L'évaluation de la mobilisation et de l'utilisation des ressources financières

Globalement le fonctionnement des différentes plateformes existantes est très satisfaisant, toutefois, la plateforme multi acteurs n'est pas encore en place. Des instances de partage des suffisamment animée.

L'événement de haut niveau organisé en 2016 est l'atelier de plaidoyer « tous unis pour la nutrition » tenue en juin 2016 et qui a regroupé toutes les parties prenantes avec comme objectifs de renforcer les efforts en faveur de la nutrition. (voir compte rendu)

#### Maintenant, veuillez décrire en détail vos principales priorités pour 2017-2018.

- Veuillez lister vos principales priorités pour l'année à venir, en fournissant des informations détaillées et en précisant si vous prévoyez de faire appel au soutien du système d'assistance du Mouvement SUN (Secrétariat, Comité exécutif, Groupe principal, Coordinateur, réseaux mondiaux du Mouvement SUN, experts) pour y parvenir.
- Avez-vous l'intention d'organiser un événement de haut niveau sur la nutrition ? Si oui, veuillez le présenter de manière détaillée.

La principale priorité pour l'année à venir pour le Sénégal, est la finalisation du PSMN et l'élaboration des plans de communication, de suivi évaluation et de mobilisation des ressources qui doivent permettre son opérationnalisation.

Evenement [AG1]



## Annexe 2 : Informations sur les participants

Nº	Titre	Nom	Organisation
1.	Mr	El Hadji Momar THIAM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
2.	Mme	Aminata Ndiaye Coly	Coopération Canadienne
3.	Mr	Cheikh Pathé Fall	Plateforme Société Civile
4.	Mr	Abdou Dieng	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
5.	Mr	Seydou Ndiaye	Plateforme Société Civile
6.	Mme	Eugénie Niane	OMS/GT Santé de la famille
7.	Mr	Mbaye Seye Diaw	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
8.	Mme	Aïda Gadiaga	REACH